

Lors de la reprise de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 5 mars 2012 à 19h00, reprise le 12 mars 2012 à 19h00 à laquelle étaient présents :

Monsieur Jean-Sébastien Barriault, maire

Madame Francine Verreault, conseillère au siège # 1.

Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2

Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3

Monsieur Réal Isabel, conseiller au siège # 4

Madame Suzie Gagné, conseillère au siège # 5

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Était absent : Monsieur Steve Ouimet, conseiller au siège # 6

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Sébastien Barriault, maire, la séance débuta.

2012-60 **ALIMENTATION ET TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE – PAIEMENT D'UNE FACTURE.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Réal Isabel et résolu unanimement que l'on paie la facture suivante :

- Lafontaine Leclerc Inc. (Décompte no. 7) : 287 271.15 \$

2012-61 **PROJET POLITIQUE FAMILIALE.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu unanimement :

Que l'on engage Mme Joanie Deschênes en remplacement de Mme Catherine Berger pour la finalisation du projet de la politique familiale à Les Méchins. Les conditions sont selon l'offre de service de Mme Deschênes et totalisant \$ 3 747,60.

2012-62 **ENGAGEMENT DE M. PATRICK GUILLEMETTE COMME JOURNALIER.**

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement :

Que l'on engage M. Patrick Guillemette comme journalier à temps partiel et sur appels. Le taux de l'heure sera de \$ 10,00/h.

2012-63 **TÉLUS QUÉBEC – INTERNET HAUTE VITESSE.**

Considérant que le service d'internet à haute vitesse est de très mauvaise qualité à Les Méchins;

Considérant que les contribuables paient assez chers pour un service inadéquat;

Considérant qu'il y a même des secteurs non desservis par le service;

En conséquence, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins demande à Télus Québec que le territoire de Les Méchins soit desservi correctement et que les usagers aient un très bon service d'internet à haute vitesse.

2012-64

DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA M.R.C. DE MATANE AFIN DE PERMETTRE LA TRANSFORMATION DES RESSOURCES NATURELLES EN MILIEU FORESTIER.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Méchins possède un territoire forestier où l'exploitation des ressources primaires est autorisée ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souscrit aux principes du développement durable et souhaite limiter le transport de bois ou de substances minérales sur son territoire en favorisant leur transformation localement ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités à vocation forestière de la MRC de Matane sont fortement affectées par la conjoncture défavorable à l'industrie forestière et souffrent de dévitalisation ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite se développer et doit, pour ce faire, attirer des promoteurs désireux d'y implanter de nouvelles industries ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité croit que l'occupation du territoire et l'exploitation de ses ressources font partie des assises sur lesquelles doit reposer le développement de la communauté ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Méchins déplore l'impossibilité d'implanter à l'extérieur de son périmètre urbain des activités de première ou de deuxième transformation des ressources naturelles en raison des objectifs d'aménagement de la MRC de Matane ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Méchins est consciente que le développement industriel peut amener des contraintes, telles que la pollution, la poussière, le bruit, et doit être isolé des activités résidentielles, récréatives ou communautaires ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Méchins ne souhaite pas concurrencer les équipements régionaux destinés à recevoir la grande industrie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement:

DE demander à la MRC de Matane de modifier la grille de compatibilité de son schéma d'aménagement et de développement afin d'autoriser en milieu forestier l'implantation d'activités industrielles légères et lourdes liées à la transformation des ressources minérales et ligneuses ;

De demander, en contrepartie, à la MRC de Matane de prévoir des conditions d'implantation des dites activités afin d'assurer la sécurité, le bien-être et la santé du public.

2012-65

LEVÉ DE L'ASSEMBLÉE.

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Sébastien Barriault, maire

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

